

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*  
Arrondissement de Saint-Léonard

#### **Vice-présidences**

*M<sup>me</sup> Paola Hawa*  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*  
Arrondissement d'Outremont

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*  
Arrondissement d'Outremont

*M<sup>me</sup> Julie Brisebois*  
Village de Senneville

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*  
Arrondissement d'Achilles-  
Cartierville

*M. Enrique Machado*  
Arrondissement de Verdun

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*  
Arrondissement de Lachine

*M. Sylvain Ouellet*  
Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*  
Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce

**Le 22 septembre 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE228516002**

**Conclure trois (3) ententes-cadres pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion de projets immobiliers pour une période de soixante (60) mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de douze (12) mois, avec la firme GLT+ inc. : LOT 1 pour un montant de 3 049 240,48 \$, taxes incluses (contrat : 2 541 033,73 \$ + contingences 508 206,75 \$), LOT 2 pour un montant de 2 728 770,66 \$, taxes incluses (contrat : 2 273 975,55 \$ + contingences 454 795,11 \$) et LOT 3 pour un montant de 1 166 653,62 \$, taxes incluses (contrat : 972 211,35 \$ + contingences 194 442,27 \$) - Appel d'offres public (22-19308) (1 soumissionnaire).**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE228516002

*Conclure trois (3) ententes-cadres pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion de projets immobiliers pour une période de soixante (60) mois, avec possibilité d'une (1) prolongation de douze (12) mois, avec la firme GLT+ inc. : LOT 1 pour un montant de 3 049 240,48 \$, taxes incluses (contrat : 2 541 033,73 \$ + contingences 508 206,75 \$), LOT 2 pour un montant de 2 728 770,66 \$, taxes incluses (contrat : 2 273 975,55 \$ + contingences 454 795,11 \$) et LOT 3 pour un montant de 1 166 653,62 \$, taxes incluses (contrat : 972 211,35 \$ + contingences 194 442,27 \$) - Appel d'offres public (22-19308) (1 soumissionnaire).*

À sa séance du 31 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

*Lot 1 :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*

*Lot 2 :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*

Le 7 septembre 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté ce contrat, qui vise à combler les besoins de la Ville en matière de services professionnels de contrôleurs de chantier. Il faut souligner que les divers projets peuvent être répartis sur l'ensemble du territoire, mais qu'ils sont

limités à ceux réalisés par la DGPI. Chaque lot est pour une durée de cinq (5) ans, avec une option de prolongation de douze (12) mois, et ce, sans imputation budgétaire.

Après avoir brièvement présenté la nature du contrat et les dépenses associées au Lot 1 et 2, les personnes invitées ont décrit le processus d'appel d'offres, qui a été publié du 4 mai au 7 juin 2022. Sur les deux (2) preneurs du cahier des charges, un (1) seul a déposé une soumission. L'analyse de la soumission pour le Lot 1 présente un écart de 3,04 % avec l'estimation et de 3,69 % pour le Lot 2. Enfin, le Service a survolé les raisons pouvant expliquer le faible nombre de soumissionnaires. La saturation du marché, la pénurie de main-d'œuvre et l'engagement à long terme de l'entente seraient notamment en cause.

Les explications fournies étant à la satisfaction de la Commission, qui n'avait pas de questions, les commissaires ont remercié les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

*Lot 1 :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*

*Lot 2 :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE228516002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**